

Le CIL des Sablettes rouvre les vieux dossiers

Épaves de bateaux, sentier du littoral, port de Saint-Elme ou réfection de la corniche étaient, samedi, à l'ordre du jour du Comité d'intérêt local. Revue de détail

Passée une courte introduction sur le bilan 2014 et l'ouverture récente du site internet (1), la présidente du CIL des Sablettes et environs, Patricia Dey, ainsi que les membres du bureau, ont présenté aux élus leurs souhaits et interrogations pour 2015. Marc Vuillemot, maire de La Seyne et Gilles Vincent, maire de Saint-Mandrier et conseiller général, ont notamment tenté d'apporter des éléments de réponses à la cinquantaine de personnes présentes.

« Quid de l'enlèvement des épaves de navires ? »

Dans la baie du Lazaret, le souci n'est pas récent mais il revient à chaque grosse tempête. Des bateaux au mouillage finissent drossés sur les rochers ou s'échouent le long de la corniche de Tamaris, défigurant le paysage pendant des semaines, voire des mois, avant leur enlèvement.

Pourtant, agir plus rapidement n'est pas simple, si l'on en croit Gilles Vincent, président du Contrat de baie : « Ce n'est pas à la collectivité de payer pour ça. Donc les Affaires maritimes cherchent d'abord à retrouver les propriétaires des épaves, ce qui peut prendre très, très longtemps... »

Et de conclure : « Le vrai problème, c'est que les propriétaires ne sont pas obligés de prendre une assurance qui inclut l'enlèvement de l'épave. La loi doit changer, en espérant que cela puisse bouger dès cette année. »

« Où en sont les travaux du sentier du littoral ? »

Gilles Vincent, vice-président de TPM, a tenu à partager quelques informations : « L'ancien sentier entre Fabrégas et le cap Sicié doit être abandonné, car impraticable, au profit d'un sentier dévié en con-



Une cinquantaine de personnes étaient présentes, samedi matin, à l'assemblée générale du CIL des Sablettes et environs.

trebas de la route. Nous attendons la confirmation de la DREAL (2) pour commencer les travaux, peut-être en 2015. »

Autre chantier : « Une partie du sentier entre les plages de Mar-Vivo et de la Verne a été refaite mais il y a encore 800 000 euros de travaux à réaliser. Problème : on a 80 m² de terre du domaine de Bellevue qui menace de tomber. Il faut d'abord qu'ils consolident leur partie si on ne veut pas se prendre de la terre sur la tête. »

« Comment résoudre nos soucis avec les camping-cars ? »

Plusieurs voix se sont élevées dans l'assemblée pour dénoncer le stationnement très longue durée d'une quinzaine de camping-cars dans le quartier, notamment route Patrick-Zedda. Et les riverains de pointer, entre autres nuisances, la pollution aux eaux usées et l'occupation abu-

sive des places de parkings.

Claude Astore, adjoint au maire délégué à la sécurité, s'est dit « conscient de ces difficultés. » L'élu a en outre expliqué que ses services allaient relever les plaques d'immatriculation des véhicules incriminés afin de veiller à ce qu'ils ne dépassent pas une durée de sept jours d'immobilisation, comme le veut la loi. Auquel cas, ils seraient verbalisés. « Il n'y a guère que cela que nous puissions faire... »

Marc Vuillemot, maire de La Seyne, a confirmé : « C'est une situation un peu compliquée. Tant que nous n'avons pas d'aire d'accueil de camping-cars, nous ne pouvons pas dire grand-chose aux contrevenants. Et comme il n'est pas facile de trouver un endroit pour cette aire... Je suis d'ailleurs preneur des bonnes idées sur le sujet! »

Une réflexion qui a déclenché l'ire

d'une personne dans l'assemblée : « Nous, pendant ce temps-là, on est obligé de se garer sur les trottoirs et, en plus, on se fait aligner! Vous n'avez qu'à les inviter à venir devant chez vous, Monsieur le maire! »

« Où en est le projet d'aménagement du port de Saint-Elme ? »

Sans raviver les polémiques du passé, Gilles Vincent a rappelé que les précédents projets visant à créer notamment un chenal d'aviement dans le port de Saint-Elme étaient tous « trop chers ». Seule solution d'après lui : « Il faut créer des places de port pour augmenter les recettes. Car qui dit plus de recettes, dit aussi possibilités de financer une réhabilitation. »

Laquelle réhabilitation existerait déjà sous la forme d'un avant-projet, qui sera soumis aux pêcheurs, plai-

sanciers et autres habitants du quartier. « Il faudra déplacer la base nautique pour recréer un pertuis. Mais on verra tout ça après les élections... »

« Qu'en est-il de la remise en état de la Corniche ? »

« Les cars se désossent » ; « c'est un vrai calvaire pour les suspensions », sans parler des « maux de dos »... Jacques Fredière, un riverain, a le sens de la formule quand il s'agit d'évoquer la corniche de Tamaris. Marc Vuillemot l'a moins. Et pour cause. On lui pose souvent la question de la remise en état de la chaussée, et il n'a guère le choix que de se répéter : « Un projet de 6 millions d'euros existe, avec réduction des voies de circulation et aménagement d'espaces pour les piétons et les vélos. » Seul problème : « Aujourd'hui, les 6 millions, on ne les a pas... »

Et Claude Astore, élu en charge de la voirie, de préciser : « Compte tenu de l'état de nos routes, nos budgets vont en priorité à leurs mises en sécurité. Il nous faudrait presque un plan Marshall pour rattraper le retard... L'idéal serait d'insérer le réaménagement de la corniche dans un schéma d'ensemble pour avoir des aides du conseil général, régional, de TPM, de l'État. Seule, la ville n'y arrivera pas. »



Les élus, présents en nombre, ont répondu aux différentes interrogations des riverains.

(Photos Valérie Le Parc)

1. <http://cilsablettesetenvirons.org/>
Tel : 07.71.23.08.71

2. Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement